

Travaux de la Chambre

[Traduction]

M. Deans: Madame le Président, j'aimerais faire une observation au leader du gouvernement à la Chambre. Pour la troisième semaine consécutive, nous essayons de nous débarrasser le vendredi de projets de loi non sujets à controverse. Les deux semaines, j'ai tenu compte de ce qui avait été dit lors des rencontres du jeudi et pris les dispositions nécessaires pour que les députés de mon parti soient présents lors du débat. J'aimerais qu'on s'entende. Allons-nous étudier ces projets de loi le vendredi et, si oui, quel vendredi? Le sachant, je pourrai demander aux députés de mon parti d'être présents sans leur demander toutes les semaines de changer leurs plans.

M. Pinard: Madame le Président, j'admets le bien-fondé de la remarque du député. Il est exact que les deux semaines passées, nous avons essayé d'étudier des bills qui ne prêtaient pas à controverse. Le député s'est entendu sur un certain nombre de bills ainsi que le leader du parti conservateur. On a eu du mal, cependant, à faire s'entendre les trois partis sur les trois projets de loi en question. Étant donné que demain, nous n'aurions pu débattre que l'un des trois bills, j'ai pensé qu'il valait mieux, puisque le leader du parti conservateur à la Chambre avait accepté d'étudier l'autre projet de loi vendredi prochain et, pour ne pas perdre notre temps, tâcher de mettre un terme demain au débat sur le bill C-48 à l'étape du rapport, débat qui dure déjà depuis un bon moment. Selon les circonstances, vendredi dans deux semaines, nous pourrions nous entendre sur au moins trois projets de loi que nous pourrions débattre à raison d'un orateur par parti.

Je comprends fort bien la préoccupation justifiée du député, mais il doit comprendre que je dois consulter notre caucus, après que les leaders des partis à la Chambre se sont réunis, et ce n'est que le jeudi à 3 heures de l'après-midi, conformément à la pratique en vigueur à la Chambre, que je peux dire si nous allons procéder conformément à ce qui a été arrêté lors de la réunion des leaders à la Chambre.

M. Deans: Madame le Président, ne pourrait-on pas décider aujourd'hui quels projets de loi nous allons discuter dans huit jours, sous réserve, bien entendu, des problèmes qui pourraient surgir d'ici là, plutôt que d'attendre jeudi prochain?

M. Pinard: C'est là une proposition très intéressante, madame le Président, mais il est toujours difficile pour le gouvernement de dire une semaine à l'avance de quel projet de loi on va discuter, car il ignore comment le débat va évoluer entre-temps. Nous avons consacré beaucoup de jours à l'étape du rapport du bill C-48. Si le débat devait se prolonger jusqu'à jeudi prochain et ne pas se terminer ce jour-là, il serait difficile au gouvernement d'accepter de passer à d'autres lois dont l'étude pourrait devenir de plus en plus urgente. Il est impossible de prendre un engagement une semaine d'avance. D'un autre côté, il est certainement possible de prendre des dispositions et de s'entendre. Je prends en note la proposition du député.

M. Nielsen: Madame le Président, comme le sait le leader du gouvernement à la Chambre nous avons proposé d'étudier demain le bill C-45, loi sur les produits antiparasitaires et de ne faire intervenir qu'un seul orateur. Nous sommes également convenus d'étudier le bill C-25, loi sur les dispositifs émettant des radiations, dans les mêmes conditions. Tels sont les bills

qu'il a proposé d'étudier. Je ne pense pas que le NPD ait des objections à ce qu'on étudie ces questions demain.

J'ai dit que si nous changions le jour de la réunion des leaders parlementaires au mardi, avant le caucus, je pourrais alors lui faire part de décisions qui, j'en suis sûr, cadreraient bien et permettraient au gouvernement de gérer de manière plus efficace les travaux de la Chambre. D'ici jeudi, il pourrait savoir exactement ce dont nous pourrions convenir et les mesures législatives que la Chambre pourrait étudier.

M. Pinard: Tout d'abord, madame le Président, mon honorable collègue a parlé des bills C-45 et C-25 que nous avons parlé d'étudier demain, au cours de notre entretien de ce matin. Nous avons également mentionné le bill C-84, modifiant la loi sur les prêts aux petites entreprises. Pour des raisons techniques, ce bill est urgent, car il vise à accroître le montant des prêts consentis aux petites entreprises de notre pays. Il sait pertinemment que notre parti n'est pas en mesure de lui confirmer, cet après-midi, que la Chambre pourra être saisie du bill C-84 demain. Il propose d'étudier le bill C-25, mais le NPD ne peut pas garantir qu'on pourra le faire demain parce qu'il y a plus d'un orateur néo-démocrate qui voudrait intervenir et ce parti nous a demandé de l'étudier en troisième. Je n'ai donc plus en définitive à proposer que le bill C-45. Ce n'est pas suffisant.

• (1510)

J'estime qu'il serait plus utile de ne pas étudier ces trois bills, puisque nous n'avons pas réussi à nous entendre pour les étudier tous les trois. Nous n'en avons finalement qu'un seul. Je préfère étudier demain le bill C-48 pour les raisons invoquées ci-dessus.

Le député parle des réunions des leaders parlementaires. Elles sont parfois très utiles, mais nous nous sommes aussi rendu compte qu'elles sont inutiles quand nous n'avons pas terminé le débat sur des mesures législatives importantes. Dans le passé, il n'était pas nécessaire de nous réunir un mardi pour décider des travaux à faire le vendredi suivant. Depuis que je suis leader à la Chambre, nous avons toujours tenu nos réunions les jeudis et nous avons réussi jusqu'ici à approuver 65 bills durant la présente session. Je crois donc que si nous faisons preuve de bonne volonté de part et d'autre, nous pourrions encore nous réunir le jeudi et continuer à faire adopter des projets de loi à la Chambre.

M. Robison (Burnaby): Madame le Président, j'invoque le Règlement à propos des travaux de la Chambre. La semaine dernière, à cette heure-ci, j'ai posé une question au président du Conseil privé (M. Pinard) au sujet d'un bill que les Canadiennes, en particulier, attendent depuis longtemps, le bill C-53, loi sur les infractions sexuelles. Le président du Conseil privé m'a alors répondu qu'il était prêt à mettre ce bill en discussion vendredi de cette semaine, c'est-à-dire demain, s'il pouvait conclure une entente avec les deux leaders parlementaires des partis de l'opposition prévoyant un seul orateur de chacun des partis, le bill C-53 serait renvoyé au comité permanent de la justice et des affaires juridiques.

Je veux dire que nous sommes convenus dans le passé et que nous sommes toujours d'avis, bien sûr, que ce bill devait être renvoyé rapidement au comité de la justice. Nous sommes prêts à présenter un autre orateur pour que le bill soit ensuite renvoyé, étant donné qu'il nous a été demandé par un grand nombre de Canadiennes ainsi que par toutes les principales